

E. LOUSSE
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ
DE LOUVAIN

BLANDEN, le 24 decembre 1956.

Monsieur Vicens Vives,
Professeur à la Faculté de Droit,
Université de Barcelone.

Cher Monsieur et Ami,

Nous vous remercions très cordialement, ma Femme et moi, des voeux que vous avez eu la gentillesse de nous faire parvenir, à l'occasion de Noël et de la Nouvelle-Année. Nous vous prions d'accepter les nôtres, pour votre chère Famille et pour vous-même, spécialement pour Madame Vives, d'une part, et de l'autre, pour la pleine réussite de vos travaux scientifiques. Nous confions cette intention chère à l'Auteur de tout bien.

Je me permets de vous faire parvenir ce jour deux articles. L'un se rapporte à l'histoire de mon pays, mais il est possible qu'il éclaire certains aspects de l'union belgo-espagnole, qui devrait être étudiée, je crois, du point de vue du droit constitutionnel. L'autre vous renseignera d'une manière précise sur l'activité, les publications et la composition de la Commission internationale pour l'histoire des Assemblées d'états, et sur le rôle que vos Compatriotes pourront être appelés à jouer parmi nous. Je vous en avais parlé déjà: cette prose vient de paraître, et je compte la diffuser aussi largement que possible.

Il se préjise que je pourrais retourner au Portugal au Printemps. Il me semble que ce serait l'occasion de nous révoir, et de discuter ensemble l'organisation d'une sous-commission espagnole, active. La Commission même va se réunir à Paris, sans doute, vers la fin du mois de mai. Si l'un ou l'autre de vos compatriotes pouvait venir causer avec notre Présidente là-haut, je crois que nous gagnerons un temps précieux.

J'attends avec impatience de vos nouvelles. Vos précieux volumes sont déjà dans ma bibliothèque, et leur contenu pénètre lentement dans mon esprit. Je vous prie de présenter mes respectueux hommages à Madame Vives, et de recevoir avec elle, cher Monsieur et Ami, les assurances de nos sentiments très cordiaux et sincèrement dévoués.

